



«MA SANTÉ 2022 » :

**LE BOULEVERSEMENT DE  
NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ET  
DE PROTECTION SOCIALE »**

**Sante Action Sociale**

**69**

**LE JEUDI 4 AVRIL À LYON**

## **GRAND RASSEMBLEMENT DEVANT L' ARS**

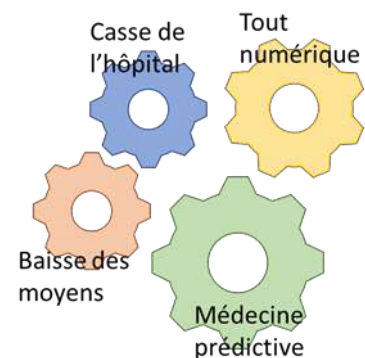
L'objectif est de réaffirmer le droit à la santé et à la sécurité sociale pour toutes et tous au moment où le Gouvernement s'apprête à légiférer, à marche forcée, par ordonnances son projet de loi "ma santé 2022".

Comme présenté par la ministre, ce projet se veut être *une meilleure organisation des professionnels de santé au bénéfice des patients.*

Mais, derrière la campagne de communication se dissimule une transformation totale de notre système de santé.

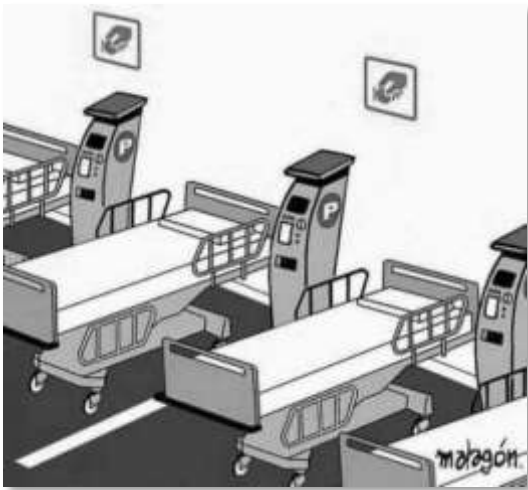
La Future loi santé en plus de correspondre à nouveau à un plan d'austérité et d'économie avec tout ce que ça comporte comme mesures antisociales (suppressions de postes, restructurations, fusions à tout va, surcharge de travail) est un **changement total de notre système de santé et de protection sociale.**

**La réforme de la santé  
une machinerie bien huilée**



**Pendant le grand débat le gouvernement impose une réforme fondamentale**

**LA SANTE EST NOTRE BIEN COMMUN, nous refusons qu'elle soit bradée en catimini  
Les travailleurs de la santé et de l'action sociale exigent d'être entendus  
Pour un projet de loi répondant aux besoins d'accès pour tous à des soins de qualité**



# La future loi santé s'attaque ouvertement aux principes fondamentaux qui font notre système de santé.

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

Son financement sera modifié, évoluant de la cotisation sociale à l'impôt. Il n'existera plus une cotisation spécifique entièrement destinée au financement de la sécurité sociale, mais fonction des choix budgétaires du gouvernement.

## LE SERVICE PUBLIC DE SANTÉ

L'hôpital public sera relégué comme établissement de dernier recours au profit du privé lucratif (développement de l'ambulatoire, des hôtels de santé, de la pratique de la médecine transférée aux pharmaciens et paramédicaux équipés d'outils connectés...).

## LE CONCEPT DE MÉDECINE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE

Notre système de soins sera modifié avec l'avènement de la médecine 4P (Participative / Personnalisée / Prédicative / Préventive) qui rend responsable le malade de son parcours individuel de soin et surtout de sa maladie et dans un avenir proche de son coût.

## EXPLICATIONS SUR LA MÉDECINE 4P DITE PRÉDICTIVE ET INDIVIDUALISÉE

Ce nouveau concept prend sa source grâce à la massivité et à la disponibilité de données médicales, scientifiques et personnelles.

Un tel système peut sembler plus efficace pour notre santé, mais comme souvent, derrière l'habillage séduisant, il faut décrypter les conséquences pour nos libertés individuelles, l'avenir de notre système de santé, au-delà du risque de minimiser les influences et l'imputabilité du travail et de l'environnement sur la santé, la réforme met au coeur du système les individus, leur héritage génétique, leurs habitudes de vie rendant chacun responsable de son état.

**Non pour la CGT, les avancées technologiques et médicales ne doivent pas devenir l'ennemi des populations mais respecter leurs libertés.**

## L'E-DOSSIER : QU'EST CE QUE C'EST ?

Ce dossier individuel, dématérialisé, regroupera une mine d'informations pour chaque citoyen :

- ⇒ Notre parcours de santé bien sûr avec toutes les interventions médicales afférentes.
- ⇒ Des informations concernant notre état de santé (insuffisances, allergies fragilité...)
- ⇒ Les maladies que nous pourrions contracter à court et moyen terme
- ⇒ Et plus inquiétant, si nous n'y prenons pas garde, des informations concernant nos modes de vie et nos modes de consommation.

## UN RISQUE POUR LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Le recueil de données sur notre e-Dossier et leur utilisation prend ici un caractère primordial.

Si des informations recueillies concernant nos modes de vie et de consommation étaient jugées contraires à la prévention de nos maladies programmées, nous pourrions avoir un niveau de prise en charge différencié. Un changement de comportement pourrait nous être « fortement conseillé », pour ne pas dire imposé sous peine de sanctions. Notre niveau de prise en charge pourrait donc être modulé en fonction de nos comportements.

Des assurances se sont déjà préparées.

**La CGT exige un vrai débat citoyen sur ce sujet et des réponses cadrées aux questions essentielles comme :**

- **Que va contenir notre E-dossier ?**
- **Qui recueille toutes ces données ?**
- **A quoi seront utilisées ces données ?**
- **Qui pourra accéder à ce dossier ?**
- **Comment seront protégées ces données ?**
- **Qui va contrôler ?**

## MALADIE GÉNÉTIQUE OU MALADIE CLINIQUE ?

Pour la CGT il ne serait pas acceptable au plan éthique d'utiliser les moyens modernes de la médecine prédictive pour rendre des personnes « génétiquement malades » dès leur enfance alors qu'elles ne seraient « cliniquement malades » ou handicapées que vers l'âge de 50 ans ou plus, et cela sans prendre en compte les conséquences sur notre santé du travail, de la pollution, des produits chimiques utilisés par l'industrie.

**Là aussi des questions se posent :**

- **Comment annoncer les informations aux patients ?**
- **Qu'est-ce qui nous garantit que le secret médical soit réellement gardé ?**
- **Comment s'assurer que de telles informations ne soient pas accessibles à d'autres que les intervenants médicaux (comme certains employeurs bien placés par exemple) ?**

**« Notre santé et notre vie  
ne sont pas des marchandises »**



# INCIDENCES SUR NOTRE SYSTÈME DE SOINS:

- ☛ Une médecine à 2 vitesses ;
- ☛ PRIVATISATION de l'hôpital et de la Fonction Publique Hospitalière et donc DES SOINS ;
- ☛ Conditions de Travail délétères : « **DEVOIR FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS DE MOYENS** » pour augmenter en productivité.
- ☛ Installation de la notion Prestation de service. Elle s'étend de partout au détriment de la notion hospitalière travail d'équipe
- ☛ Perte d'humanité dans les soins : Moins de moyens humains et matériels donc moins de temps pour les patients et leur accompagnement.
- ☛ Toujours plus de **PRÉCARITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES STATUTS** des agents hospitaliers avec « *Dumping social* » pour les plus précaires (CDD /CDI).
- ☛ Dopage des systèmes d'assurances **AU DÉTRIMENT DE LA SOLIDARITÉ POUR TOUS.**

## EN CONCLUSION

- ☛ Toujours plus d'ambulatoire et de tarifications à l'acte donc une gestion de l'hôpital comme une entreprise privée, où le profit et le rendement sont les moteurs de l'activité. Votre Carte Bleue remplacera-t-elle bientôt votre Carte Verte Vitale ?!
- ☛ Une centralisation de vos données médicales numériques permettra de cibler votre responsabilité concernant votre santé... de fait, votre implication financière pour les soins. Le patient sera le seul responsable de son parcours de soins et de sa maladie.
- ☛ Une nouvelle tarification mais à vos dépens : les mieux lotis financièrement seront les mieux soignés... tout le monde n'a pas les moyens d'une bonne assurance !!!
- ☛ Un nouveau système de soins qui ne prend pas le mal à la racine : les dépassements d'honoraires et le chantage médical pour plus d'activités rentables.

## La CGT revendique :

- Le retrait du projet de loi « ma santé 2022 ».
- L'arrêt des fermetures et de suppressions de lits dans les structures Hospitalières Publiques.
- Un collectif budgétaire et un Plan Régional de santé permettant de répondre aux besoins de la population en matière de santé et d'action sociale.
- Le renforcement du rôle de l'hôpital Public la création d'un service Public de l'Action Sociale et de la dépendance.
- Une sécurité sociale intégrale avec prise en charge à 100% gérée par les représentants des salariés.

**SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX LE 4 AVRIL  
à 11H00 devant l'Agence Régionale de Santé  
241 rue Garibaldi à LYON**

**Union Syndicale Départementale De la Santé et de l'Action Sociale CGT du Rhône**

**Salle 28 Bourse du Travail - Place Guichard 205 rue de Créqui 69422 LYON Cedex 03**

**Téléphone 04 78 60 09 57**

**Fax : 04 78 60 33 17**

**Email : [sante@cgtsante69.fr](mailto:sante@cgtsante69.fr)**